

# Treillières

Magazine d'information de la commune de Treillières

MAG' n°74  
FEVRIER  
MARS  
AVRIL  
2017

f [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)



**JEUNES, ÉLUS**  
*et investis pour leur ville*



## Nouveau skatepark : ça vaut grave le détour

Rail, courb, pyramide, quarter, waves... Ne cherchez pas, le langage codé des riders (comprendre "pratiquants de sports extrêmes ou de sports de glisse terrestres") est réservé aux plus fun d'entre nous. Rien à voir avec l'âge, car ce samedi après-midi, il y avait de toutes les générations, ou presque, à s'essayer au nouveau

skatepark de Treillières. BMX et vélos en tête, suivi de trottinettes bien sûr, quelques skates et un public plutôt familial venu surveiller de loin, et en prendre plein les yeux. À entendre les commentaires, le tout nouvel équipement est une merveille de quelques centaines de mètres carrés 100% béton, idéal pour une glisse sans à-coups. Les creux, les sommets et virages serrés du circuit rencontrent déjà un franc succès. Ce jour-là, Martin, venu avec son frère et sa sœur, a retrouvé Étienne, un copain du rugby. « C'est plutôt chouette, il y a des obstacles pas mal, et beaucoup de monde donc faut faire hyper gaffe ». Gare en effet aux collisions. Cela dit, ne craignez pas la chute, elle fait partie de l'apprentissage, mais pensez à protéger votre tête, vos poignets, coudes et genoux. L'équipement aura coûté environ 100 000 € à la municipalité, qui avait promis de reconstruire un équipement suite au démontage de l'ancienne structure au printemps 2016. Voilà un bel équipement pour des disciplines qui savent surfer sur la tendance des sports "cool", procurant une sensation unique d'assurance, et de liberté.

**En accès libre, juste à côté de l'espace Simone-de-Beauvoir, espace placé sous la responsabilité des parents.**

**Mairie de Treillières**  
57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

**Horaires :**  
Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).  
Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h.

**Numéro 74 :** février - mars - avril 2017 - Dépôt légal à parution.  
Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer  
**Responsable de la rédaction :** Catherine Cadou - **Coordination :** Sophie Escande-Sorin  
**Crédit photos :** Mairie de Treillières - Fotolia.com  
**Réalisation :** studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3850 exemplaires -  
**Distribution :** Guy W. Services





Événements **P4**

Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

**Les jeunes élus prennent leurs marques**



L'avenir s'écrit aujourd'hui **PI0**

**Extensions prévues pour les écoles**



Partageons nos passions **PI2**

**DOSSIER PI4**

**Le cycle de l'eau en quelques mots**



Solidarité famille **PI9**

Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Économie **P26**

Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



## L'AVANT-PROPOS DU MAIRE

### UNE PÉRIODE CLEF DU MANDAT

Chers administrés,

L'année 2017 est déjà bien entamée, nous avons déjà tous repris notre rythme familial, professionnel, et avec lui toutes les espérances que nous fondons pour cette année 2017. Une année de changements puisque l'ensemble des citoyens sera appelé à désigner, au printemps prochain, celui qui sera le neuvième président de la V<sup>e</sup> République.

Du changement, il y en aura dans votre quotidien, et celui de vos enfants : les équipements sportifs poursuivent leur mue - une halle de raquette est actuellement en construction -, des services de santé vont s'ouvrir en centre-bourg. Vous le lirez dans ce magazine, les écoles vont connaître différentes extensions profitables à l'éducation des plus jeunes. Au nord, le projet de la Zac de la Belle Étoile va débiter et, plus au sud, c'est la zone de Ragon qui va se développer. Ces deux projets sont gérés par la communauté de communes.

J'ai souhaité profiter de ce magazine pour faire le point sur une ressource précieuse : l'eau. L'eau que l'on consomme, l'eau que l'on collecte, celle que l'on recycle par le biais de nos stations et de notre réseau. Celui-ci fait l'objet de notre attention, et sera au cœur d'un programme de rénovation important, qui mobilisera une partie de notre budget.

Ce magazine est aussi un rendez-vous avec quelques associations locales ou figures de notre ville, parfois même des acteurs du service public. En matière de bien public justement, je dirais la chose suivante : qu'il s'agisse des équipements sportifs, des services publics, sociaux, de ceux dédiés à la jeunesse, (...) le bien public est un bien précieux, qui coûte cher. Le négliger ou le détruire n'est pas acceptable. Je suis attentif à l'utilisation du moindre denier public.

Enfin, 2017 est aussi l'année de la participation citoyenne : dès le mois de mars s'ouvriront les réunions de villages, lieux d'échange et de partage d'information, notamment autour des actions entre générations. Je vous rencontrerai à cette occasion.

Alain Royer  
Maire de Treillières

### Solidarité Mobilisation Téléthon



Le Téléthon 2016 s'est achevé avec, partout où des événements se sont organisés, des promesses de dons légèrement plus élevées que l'an dernier. Au total, la dernière édition a récolté plus de 80 millions d'euros en faveur de la recherche sur les maladies rares. Un montant colossal, mais qui doit beaucoup aux initiatives locales, comme celles menées sur la commune le 3 décembre dernier, dans le cadre du marché de Noël. 1 800 € ont été collectés lors des animations organisées avec le concours de nombreux acteurs locaux, dont l'Association Grandchamp-Treillières-Entreprises (AGTE), et la participation du Conseil municipal des enfants.

**Déductibles à 66% des impôts, les dons sont toujours possibles. Rendez-vous pour ce faire sur le site [don.telethon.fr](http://don.telethon.fr), ou par téléphone au 36 37**

### Merci aux associations

Noël est déjà loin, mais rappelons ici combien l'implication des associations treilliéraises est importante lorsqu'il s'agit de se mobiliser pour faire vivre un marché de Noël et proposer des animations pour petits et grands : parcours sportif, rencontres avec les associations, balades en calèche avec le Père Noël, un concert de Treillières musique... Sans oublier le feu d'artifice.



### Incendie du Haut-Gesvres « Détruire l'outil public n'est pas tolérable »



Depuis plusieurs mois, l'Association Renaissance du Haut-Gesvres s'affaire avec de nombreux bénévoles pour restaurer la bâtisse âgée de 180 ans. En parallèle, un projet d'aménagement de toute la vallée du Gesvres est en cours, pour lui redonner éclat et permettre une meilleure ouverture au public. Pour autant, depuis la fin de l'année 2016, les intrusions nocturnes – notamment avec des véhicules à moteur – les vols à l'intérieur des bâtiments publics et autres incivilités se sont multipliées. La ville avait dans un premier temps décidé de fermer le parc du Haut-Gesvres tous les jours de 19h30 à 7h, ainsi que toute la journée le week-end. Mais il y eut pire : dans la nuit du 27 au 28 décembre dernier, le Tremplin, structure communale dédiée à la jeunesse, a été entièrement détruit par les flammes. « Cet événement désolant et incompréhensible nous a contraint de revoir toute l'organisation de nos services Jeunesse », a déploré le maire Alain Royer.

### Réorganisation des services

« Cet incendie volontaire a plongé les équipes d'animation dans un désarroi total, d'autant plus que c'était un lieu apprécié des jeunes et son succès était à l'image de sa fréquentation ». En attendant de retrouver des locaux adaptés, la réorganisation des structures d'accueil enfance-jeunesse de la commune a été repensée jusqu'aux vacances de février : le service animation jeunesse (accueil des 13-17 ans) est resté fermé jusqu'au 11 février dernier, les activités du Tremplin du mercredi après-midi pour les 9-13 ans ont été relocalisées salle des genêts, située à côté du multi-accueil *Bulle de rêves* et les modulaires de la Chesnaie pourront être utilisés en salles annexes « Je suis déterminé dans mon engagement à offrir à la jeunesse et aux parents de la commune des services de qualité. Cette destruction désolante d'un service public ne doit pas et ne compromet pas la mobilisation des services municipaux pour servir les habitants », conclut le maire Alain Royer. Pour le SAJ, les locaux actuels resteront fermés, mais un programme d'activité sera proposé aux jeunes de 13 à 17 ans. En cas de nombre insuffisant de jeunes, l'activité sera annulée. Le projet d'un court métrage pour participer au Festi'Prév de la Rochelle est aussi prévu.

## Commerces

### Le Super U restera à la Belle-Etoile

À l'étroit sur son site actuel, le Super U de Treillières devait au départ s'agrandir et déménager de 400 m. « *La surface commerciale bien connue de tous les treilliérains restera sur le site de la Belle-Étoile, il sera seulement un peu déplacé* ». C'est durant un conseil municipal que le maire, Alain Royer, a donné la bonne nouvelle au mois de novembre dernier. Une décision rendue possible grâce à la création d'une zone d'aménagement concertée (*lire aussi page 20*), destinée aux implantations commerciales, entre Treillières et Curette à Grandchamp-des-Fontaines. Le magasin sera toutefois reconstruit, sur une surface commerciale plus importante, pour une livraison et une ouverture prévues en septembre 2019. Quant à la station-service, elle ne sera pas déplacée. En outre, la création d'une petite surface commerciale de 300 m<sup>2</sup> dans le cœur de bourg est bel et bien maintenue.



## Randonnée

### Les circuits sur le panneau



Une randonnée, toute simple soit-elle, ça ne s'improvise pas. Ainsi, pour se repérer et choisir son itinéraire, deux circuits de randonnée treilliérains s'affichent désormais en centre-ville, entre la place du Champ-de-foire et celle de la Liberté. Grâce au concours d'Erdre et Gesvres, l'itinéraire de la Vallée du Gesvres a été conçu par l'association locale Randonnée nature. Il permet, en un peu plus de deux heures, de partir à la découverte de l'environnement champêtre et bocager de la vallée de l'Erdre. Courage, les beaux jours, c'est pour bientôt.

## Vœux du maire

### « 2017, année significative pour Treillières »

Le sens des responsabilités et une ambition confortée pour Treillières. Alain Royer, maire de Treillières a tenu à rappeler lors de la cérémonie des vœux du mois dernier, combien cette année 2017 était une étape importante pour la commune. Une cérémonie inédite au regard de son organisation car ouverte pour la première fois à l'ensemble de la population treilliéraine. En dépit d'une préparation budgétaire contrainte, en raison d'une perte constante de dotations, Treillières s'apprête à proposer au vote un budget 2017 de l'ordre de dix millions d'euros. Nouveau quartier face à la mairie, médiathèque, pôle enfance solidarité, équipements sportifs : « *cette année n'aura jamais été aussi significative en matière de livraison d'équipements ou de démarrage de nouveaux projets. Je compte également sur cette année pour que vivent les événements participatifs et festifs, qui participent au bien vivre ensemble.* » Alain Royer a profité



de la cérémonie pour remettre la médaille de la ville à trois Treilliérains, qui se sont distingués pour leur action et leur courage : Murielle Bréchet (4<sup>e</sup> en partant de la gauche), Gilbert Bretel (2<sup>e</sup> en partant de la gauche) et Paul Robert.

**Petite enfance****L'accueil de loisirs s'est ouvert**

Première à Treillières : le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) s'est ouvert pendant les vacances de Noël, un service qui semble avoir répondu à un réel besoin, comme l'indique le maire, Alain Royer : « la très bonne prévision de fréquentation des Accueils de loisirs la semaine avant Noël est la preuve que notre initiative était judicieuse. Le fait d'avoir anticipé l'ouverture bien en amont a permis aux personnels de se mobiliser pour cette fin d'année en modifiant leurs annualisations de travail et surtout de donner le temps aux équipes de construire un programme d'animations ludiques. Pour la grande satisfaction des enfants. »

**Développement urbain****La Villa Athena dans ses murs**

Un nouvel ensemble immobilier à Treillières. Créé par Périon-Immobilier, la Villa Athena et Tilium proposent 23 logements (appartements en accession à la propriété, locatifs sociaux) et cinq locaux professionnels. La première enseigne qui a pris ses quartiers est un atelier de cordonnerie-multiservices, en attendant les prochains commerces : une agence immobilière, une assurance...

**Vacances****Douarnenez pour nos aînés**

C'est un séjour "seniors en vacances" qui se profile au mois d'octobre prochain. Les personnes âgées de 60 ans et plus, ou de 55 ans en situation d'handicap peuvent bénéficier d'un séjour à un tarif préférentiel. En effet, l'Agence nationale pour les chèques vacances permet aux seniors de profiter d'un séjour au tarif négocié comprenant l'hébergement, la pension complète, les excursions et animations. Le séjour est prévu à Douarnenez (Finistère) dans la Résidence d'Armor, du 30 septembre au 7 octobre, ou du 7 au 14 octobre.



## Olivier, la bonne mine

Pour Olivier Chéné, c'est une habitude : sortir un carnet, pour observer, puis croquer. « Certains bouquinent, d'autres regardent la télévision, moi je dessine ». Rencontre avec un artiste aux multiples talents.



Olivier Chéné est illustrateur. Cela fait des années qu'il use ses crayons et donne vie à des personnages avec une finesse graphique et narrative qui l'ont imposé parmi les auteurs de référence de la bande dessinée dédiée à la jeunesse. "Le dragon qui voulait devenir écolo", "la sorcière accro à internet" sont nés ici, à Treillières, à La Gréhandière. Des études d'arts appliqués, puis de design objet, l'artiste (Olivier est également musicien)

réalise aujourd'hui des illustrations graphiques adaptées à l'architecture notamment, au sein d'une agence spécialisée. C'est son métier. « *Ma deuxième vie, c'est le dessin. C'est une passion profonde, qui s'équilibre avec le travail sur écran que je ne lâche pas de la journée* ». Il est libre Olivier, libre de choisir ses projets, ses couleurs, ses formats, ses récits. Calme et appliqué, l'illustrateur s'amuse en dessinant ou dessine en travaillant. « *Mes deux*

*activités ont des correspondances : ce que j'apprends de la conception graphique virtuelle, je l'apporte au dessin, et inversement : le travail de la couleur sur papier, j'arrive à le transposer à l'écran.* » Une palette lumineuse, des encres et des crayons de couleur, des formats Grand Aigle, voilà l'univers heureux de ce Treillierain touche-à-tout. À ses côtés, ses filles l'observent le regard rempli d'admiration : « *il dessine bien notre papa* ».

## Marie-Ange, le sourire à domicile

« *Si elle ne venait pas, ça me ferait un manque dans ma journée* ». Odile, 94 ans, assise auprès de la cheminée, reconnaît Marie-Ange Brard à « *sa façon de toquer à la porte* ». Dès le seuil de la maison passé, la femme prend des nouvelles, et la conversation commence. Bien plus que cela : un échange, un réconfort parfois, un sourire, toujours. Marie-Ange porte bien son prénom, cet agent municipal déploie ses ailes bienfaitrices et apporte chaque jour les repas au domicile des plus fragiles, celles et ceux qui, sous le poids des années, perdent un peu de leur autonomie. Les services municipaux ne les ont

pas oubliés. Et Marie-Ange, au volant de son véhicule siglé Treillières, fait sa tournée, telle une factrice des plats cuisinés. « *Odile, aujourd'hui, c'est escalope forestière, carottes Vichy, salade d'avocat, poire au chocolat...* » Une trentaine de personnes sont "visitées" chaque jour. Et chaque jour est différent. Marie-Ange habite Treillières depuis 32 ans et effectue ce métier, au sein du service de la cuisine centrale, depuis douze années. « *Plutôt sociable, j'ai été volontaire car le contact avec les autres, je trouve cela fabuleux et tellement vital. On bavarde, on parle de tout. Les aînés, moi, je les choisis à ma façon. Et j'aime ça.* »



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

# Investis pour deux années de mandat



**20 jeunes élus ont siégé pour leur première séance d'installation au conseil municipal des enfants. 20 jeunes élus par leurs pairs, et bien conscients de l'ampleur de la responsabilité.**

À les voir aussi calmes et sérieux, on en oublierait presque leur âge. Il est évident que la solennité du moment a fait prendre toute la mesure de l'engagement des nouveaux membres du conseil municipal des enfants de Treillières, deuxième du nom. Car « *la représentation publique est bien un engagement* », comme leur a rappelé Catherine Cadou, première adjointe au maire déléguée à l'administration générale, aux ressources et à la participation citoyenne. L'élue treillérienne en a profité pour souligner que « *représenter la jeunesse de Treillières était une responsabilité importante* », et a tenu à féliciter chacun et chacune de ses « *collègues* » pour ce nouveau statut. Après une élection organisée dans les écoles en décembre dernier, affiches de campagnes et slogans ravageurs à l'appui, 20 élus ont donc été élus pour échanger, proposer, être consultés aussi. En mot, « *travailler ensemble* », comme a insisté si jus-

tement Catherine Cadou. L'adjointe au maire a rappelé les thématiques envisagées par les enfants lorsqu'ils étaient encore de simples candidats : « *développer les pistes cyclables, faire de la prévention sur le harcèlement, préserver l'environnement...* ». L'avenir de la ville sera imaginé à leurs côtés, lors des cérémonies officielles ou lorsqu'il s'agira par exemple de mettre en œuvre un projet lié à la jeunesse. Comme cela a été le cas lors de l'installation du nouveau skatepark de la commune. Accompagnés dans leur apprentissage civique par Marie-Isabelle Jondot, coordinatrice du conseil, les jeunes élus semblent impatients de débiter leur mandat. Un mandat civique consultatif, mais une vraie école de la vie publique.

### Les jeunes élus :

#### - école Joseph-Fraud :

Ninoe Boulzennec, Clara Lainsney, Temoana Cognie Decottignies, Clémence Rossel, Zoe Cozic, Camille Le Claire Hoarau.

#### - école Sainte-Thérèse :

Titouan David, Victor Demars, Clara Menger, Axel Loret, Zoë Huth, Noan Guegano.

#### - école Alexandre-Vincent :

Enora Drouet, Louan Bouichet, Elsa Petard, Basile Lerat, Eléonore Nussbaumer, Laly Guiheuneuf, Maher Manai, Elouan Meteau.

### Prendre le chemin vers l'école

Un premier pas vers l'école pour avoir quelques repères, se faire une idée. *Vers le chemin de l'école* initié par le service municipal de la petite enfance, est proposé chaque année aux parents. L'idée est simple : permettre aux tout-petits de sécher plus rapidement leurs larmes lorsque viendra la vraie rentrée de septembre, en leur proposant de venir en classe, accompagnés de papa maman, deux demi-journées au mois d'avril et de mai.

**Inscriptions auprès des directions des écoles, informations au 02 40 94 52 59**

**ÉCOLE JOSEPH-FRAUD**

# Interroger le monde

C'est désormais un marronnier artistique pour l'école Joseph-Fraud, mais le résultat vaut le coup d'œil, vraiment. Le point de départ est l'expression artistique à travers un thème, celui cette d'année d'"interroger le monde". « *Chacun à sa façon, chaque enseignant réinterroge une période, un courant, et prend appui sur le travail d'un artiste majeur* », explique François Roche, directeur de l'école. Andy Warhol, René Magritte ou encore Yann Arthus-Bertrand, pour ne citer que ces noms, ont ainsi guidé les mains et l'esprit des écoliers artistes. Ici pour travailler autour de la photo et du sténopé, là pour proposer un

rendu graphique s'appuyant sur une approche géographique : la Chine, les îles... « *Les ateliers ont également été des moyens pour s'interroger sur l'évolution des choses, de la matière. Beaucoup d'objets recyclés ont été utilisés* », confirme François Roche. Autre intérêt de cette *Semaine des arts* : « *les élèves ont travaillé en ateliers décloisonnés, de nombreux parents ont pu participer, cela a permis de créer des synergies : les grands aident les petits,*



*chacun apportant sa touche créative* ». L'exposition est encore visible dans le hall de l'école. Curieux d'univers artistiques en tout genre, il ne faut pas hésiter.

**ÉCOLE DE LA CHESNAIE**

## Remonter le temps



2017, une occasion de remonter le temps ? L'école maternelle La Chesnaie a décidé de tenter l'expérience du voyage dans le temps, de l'ère des dinosaures à un futur possible. À l'occasion de la semaine académique

*Grandir à la maternelle*, l'école a ouvert ses portes aux parents un mercredi de novembre. À travers divers ateliers proposés par l'équipe enseignante et encadrés par les familles, ce fut l'occasion de parcourir des livres, d'écouter des histoires ou de fredonner des chansons, notamment sur cette thématique du temps qui passe. Ce jour-là, on pouvait aussi découvrir les premières installations nous ramenant au temps des tyrannosaures ou de l'homme de Cro-Magnon. Depuis le retour des vacances de Noël, les élèves et leurs enseignants poursuivent cette traversée des âges... Que vont-ils encore apprendre ?

**ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE**

## Les échecs pour mieux grandir



Depuis plusieurs années, Christophe Hutois, président du club Échiquier de l'Erdre (de Sucé-sur-Erdre) anime un atelier d'échecs qui rencontre un vif succès auprès des enfants des classes de CE1 jusqu'au CM2 de l'école Sainte-Thérèse. « *Cette activité encourage le développement des capacités intellectuelles telles que la mémoire, le raisonnement logique, l'analyse de problème et la mise en œuvre de stratégies de résolution de problème* », explique Françoise Dazin, la directrice de l'établissement. « *Elle contribue aussi à la construction de la personnalité en encourageant l'attention, l'imagination, le jugement, la confiance en soi...* Le jeu d'échecs participe enfin à l'apprentissage de la citoyenneté en favorisant la connaissance des règles et le respect d'autrui. » Lors du dernier championnat de France des scolaires, regroupant écoles, collèges et lycées, au mois de décembre dernier, plusieurs élèves de l'école Sainte-Thérèse se sont portés volontaires pour y participer. « *Bravo à eux !* »

# Des extensions à bonne école



Projet d'extension de l'école Joseph-Fraud



C'est un passage indispensable. Compte tenu des nécessaires adaptations en matière d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, et de l'augmentation croissante des effectifs scolaires, les extensions des écoles Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent sont en marche. Une étape évidente avant l'ouverture de la nouvelle école maternelle, prévue en 2018.

## EXTENSION À JOSEPH-FRAUD

### Cinq questions, pour bien comprendre

#### 1. Que prévoit le projet d'extension Joseph-Fraud ?

Le projet prévoit, d'une part, la mise aux normes Ad'Ap (selon l'Agenda d'accessibilité programmée) et deux extensions d'autre part : celui du restaurant scolaire et la création d'une classe supplémentaire, sous le préau existant, afin de restituer la bibliothèque actuellement utilisée en classe. Le projet prévoit aussi l'extension du restaurant scolaire sur 74 m<sup>2</sup> et la construction d'un nouveau préau. L'objectif est d'achever ces nouveaux locaux pour la prochaine rentrée de septembre.

#### 2. Comment sera créée la nouvelle salle de classe ?

L'extension prévue s'appuiera sur le volume et la structure du bâtiment existant : 60,32 m<sup>2</sup> seront dédiés à la

salle de classe et 16,21 m<sup>2</sup> à une zone de repos. La dalle, la charpente et la couverture du préau seront conservés. Les pieds béton et les poteaux bois seront remplacés par des murs en maçonnerie. Un traitement coloré particulier donnera une cohérence entre les trois faces de l'extension. Quant au préau, de 92 m<sup>2</sup>, il viendra créer un trait d'union entre la cour et l'extension.

#### 3. Qu'en sera-t-il de l'espace de restauration ?

L'extension du restaurant scolaire s'effectuera dans le prolongement de la salle de restauration existante, reprenant l'expression architecturale du bâtiment actuel. L'espace sera structuré par trois grands pans de murs, reliés par des éléments vitrés. Une cloison à mi-hauteur séparera les flux primaires

et maternels et offrira un couloir d'accès dédié. Des brise-soleil seront par ailleurs installés, pour le meilleur confort visuel des enfants.

#### 4. Où en est le projet ?

Le 12 décembre dernier, le conseil municipal a validé, à l'unanimité, l'avant-projet d'extension de l'école Joseph-Fraud. Pour mémoire, une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre avait été lancée le 3 mai 2016. Après analyse des offres, le marché a été attribué au groupement Forest-Debarre / Arest / Sethel / Inteco / Aforpaq.

#### 5. Quel est le montant de cette extension ?

Le coût estimatif à ce stade est de 278 800 €, hors mobilier et travaux de mise en accessibilité, dont le montant de ces travaux serait de 28 670 €

## Nouveau périmètre scolaire pour la rentrée 2017

### Une école HQE

Haute qualité environnementale (HQE). C'est la norme qui sera appliquée à la future école maternelle. Engagement fort souhaité par la commune, l'impact environnemental de ce bâtiment public sera le plus performant possible. Cela passe par un choix des produits de construction (notamment d'éco matériaux) qui limitent au maximum les impacts sur la santé et sur l'environnement, et assurent une bonne qualité d'air intérieur. De même, les performances énergétiques de la future école seront garanties par un choix adapté de l'énergie et du système de chauffage, à savoir une chaudière gaz avec des panneaux rayonnants pour la production d'eau chaude.

### EXTENSION ALEXANDRE-VINCENT

À la rentrée de septembre prochain débuteront les travaux d'extension de l'école Alexandre-Vincent. Outre une réorganisation de la partie administrative, le projet prévoit la création d'un espace accueil périscolaire, d'un accueil de loisirs et de trois classes supplémentaires, sur deux niveaux. Quant à la partie restauration, elle sera agrandie, passant d'une surface de 165 à 260 m<sup>2</sup>. Cette partie de l'école proposera donc à ses jeunes demi-pensionnaires une salle à manger plus spacieuse et confortable. Les travaux d'un montant estimé à 1,3 M€ seront livrés pour juillet 2018.

### Le point avec...

Marie-Madeleine Régnier,  
adjointe au maire déléguée à la vie scolaire  
et la restauration.



#### **Pourquoi procéder à un changement du périmètre scolaire pour la prochaine rentrée ?**

*C'est une nécessité compte tenu de l'attractivité de notre commune qui gagne d'années en années de nouveaux habitants. D'ici à 2018, les effectifs scolaires afficheront une augmentation de 15 à 20 %. Cette évolution doit être mise en perspective avec les capacités d'accueil des établissements. Des ajustements sont donc nécessaires.*

#### **Comment s'organise actuellement la carte scolaire sur Treillières ?**

*Aujourd'hui, la carte scolaire est répartie en deux secteurs : les enfants résidant au nord du Gesvres sont orientés vers l'école de la Chesnaie et l'école Alexandre-Vincent, et ceux habitant au sud du Gesvres, vers l'école Joseph-Fraud.*

#### **Quelles sont les projections des effectifs pour les prochaines années, en tenant compte du nouveau périmètre scolaire ?**

*Pour le secteur Nord, l'école de La Chesnaie est proche de l'ouverture d'une classe à la rentrée 2018, tandis que les effectifs de l'école Alexandre-Vincent seront en légère augmentation. Pour le secteur Sud, les sections élémentaires de l'école Joseph-Fraud présenteront un effectif supérieur au seuil d'ouverture, ce qui n'est pas le cas des sections maternelles.*

#### **Quelles conclusions les élus ont-ils tiré de ces projections ?**

*Afin d'éviter l'ouverture de classe à l'école Joseph-Fraud, établissement qui sera en travaux en 2017, il a été décidé de renouveler pour l'année scolaire 2017/2018 la mesure dérogatoire au périmètre scolaire, laquelle prévoit de diriger les inscriptions en élémentaire des nouvelles familles vers l'école Alexandre-Vincent, et celle de la Chesnaie en cas de fratrie.*

#### **Que dit le nouveau périmètre pour la prochaine rentrée scolaire ?**

*Les familles habitant la pointe sud de la commune, soit les quartiers de Ragon, du Verger et de la Gergaudière, délimitée par le ruisseau des Douets, sont affectées au périmètre des écoles de la Chesnaie et Alexandre-Vincent. Quant aux familles situées sur les secteurs répartis entre le sud du Gesvres et le nord du ruisseau des Douets, elles restent rattachées à l'école Joseph-Fraud.*

#### **Qu'en est-il des pré-petites-sections ?**

*La nouvelle école maternelle permettra d'accueillir les pré-petites-sections dans de bonnes conditions. D'ici là, il ne faudrait pas pénaliser les autres élèves en surchargeant les classes actuelles. C'est pourquoi, ne souhaitant pas proposer aux tout-petits des conditions d'accueil peu satisfaisantes, nous avons souhaité reconduire la décision de ne pas inscrire les enfants en pré-petites-sections pour l'année scolaire 2017/2018.*

## Neuf dragons et sept qualifiés



Le club est encore jeune mais et s'est déjà fait un nom sur la scène régionale des arts martiaux, et au-delà. L'école des neuf dragons treilliérains fait la lumière sur différentes disciplines nobles, entre art traditionnel et pratique sportive.

**Ce savoir martial traditionnel requiert rigueur et respect de l'adversaire**

Il existe bien une fédération cuu-long vo-dao, qui signifie littéralement "la voie des arts martiaux des neuf dragons." Neuf pour autant d'affluents du Mékong, célèbre fleuve d'Asie du Sud-Est. Neuf pour autant de célèbres maîtres d'arts martiaux chinois et vietnamiens, qui ont fondé cette fédération en 1945, au Vietnam. Aussi, afin d'assurer leur succession, ces maîtres organisèrent, en 1969, trois années de compétitions afin d'élire les neufs dragons successeurs, suivant des valeurs morales et martiales, sous

l'égide de chacun des neuf sages. Ça c'est pour la partie historique. Pour l'explication locale, il faut écouter attentivement Kevin Vegreville, fondateur du club treilliérain. « Ces arts martiaux, d'origine vietnamienne, sont composés de trois disciplines : le Vō Tu Do ou boxe libre vietnamienne, le Vāt ou lutte vietnamienne, et le Vō, système de combat à mains nues avec armes. À Treillières, nous pratiquons également la boxe thaïlandaise. » Si le terme "Vō" indique l'idée de combat, de guerre, sur le tatami, ce savoir martial tradi-

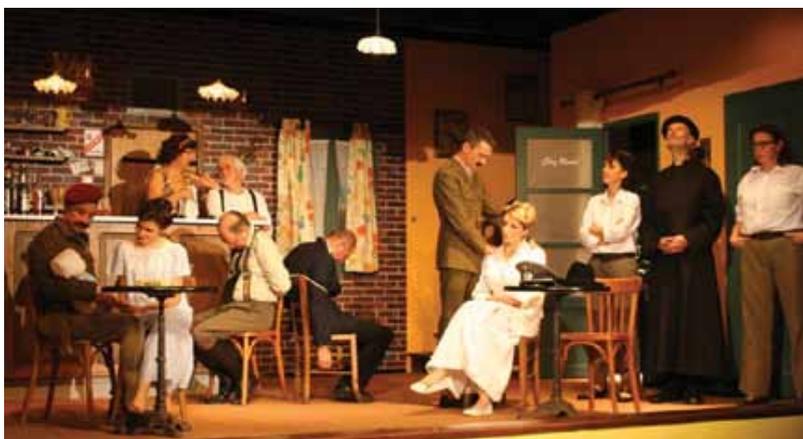
tionnel requiert rigueur et respect de l'adversaire. Le club de 35 adhérents, avec une majorité de femmes, propose des enseignements destinés autant aux adultes, le mardi salle Kodokan, qu'aux plus jeunes, le samedi. « Les cours destinés aux 7-11 ans sont basés sur un enseignement martial traditionnel, c'est-à-dire une discipline du corps et de l'esprit, mais également utile à la coordination de leurs mouvements, et à leur équilibre. » Les compétiteurs seniors sont quant à eux revenus de Paris le mois dernier, où ils ont disputé la phase qualificative pour le championnat de France des arts martiaux vietnamiens traditionnels. « Des sept pratiquants engagés, tous se sont qualifiés », se réjouit Kevin Vegreville.

**L'école des neuf dragons treilliérains, tél. 06 68 79 89 97**

### Quel succès !

Clin d'œil à la compagnie théâtrale Les trois T. La troupe prépare chaque année un spectacle de qualité. La dernière pièce *À qui perd dur !* proposée sur les planches à l'automne dernier, a rencontré un succès mérité. Preuve en est que le travail de tous ses bénévoles, et de la vingtaine de personnes mobilisées, n'est pas vaine. Vivement le prochain spectacle.

**Infos sur le site [www.les3t.org](http://www.les3t.org)**



# Du judo, mais pas seulement

Du judo pour tous. Ainsi se définit la ligne de conduite du club treilliérais, Cap judo espoir. Cap pour tous les handicaps : le club accueille des enfants en situation d'handicap physique, sensoriel ou mental qui sont intégrés avec les enfants valides. Espoir pour que chacun progresse à son rythme tant en psychomotricité que dans la relation avec les autres. « Le judo est un art martial japonais qui nous conduit vers la voie de l'acceptation de l'autre en passant par l'entraide, le respect des règles et le surpassement de soi », explique le président Philippe Landais, dont l'association compte aujourd'hui 170 adhérents, répartis sur trois disciplines : du judo bien sûr, mais aussi le taïso et le jujitsu. « Ces deux dernières activités connaissent cette année une forte progression. Le taïso s'adresse à un public qui n'a pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherche une activité tournant autour de l'entretien physique. On parle de remise en forme

et de renforcement musculaire. C'est une approche douce du judo et jujitsu, sans aucun danger car il n'y a ni chute, ni coup porté. Quant au jujitsu, discipline proche du judo, il est axé self défense : on apprend à désarmer un agresseur. »

Côté judo, le club accueille les enfants dès 4 ans, il a aussi constitué un groupe ado adultes de 25 sportifs, certains préparant le passage à la ceinture noire. Et comme pour lier les générations entre elles, le club a organisé au mois de décembre dernier un judo famille : « c'est un moment convivial

où les parents sont invités à monter sur les tatamis avec leurs enfants et à participer avec eux à une séance commune. » Par ailleurs, le club compte organiser la 3<sup>e</sup> édition de son tournoi amical, en mai prochain.

**Infos sur le site [www.capjudoespoir.weebly.com](http://www.capjudoespoir.weebly.com)**



**L'acceptation de l'autre en passant par l'entraide**

## Les filles sous le panier

300 licenciés, 25 équipes au total, dont deux à trois par catégorie de jeunes. Le Treillières basket club se porte bien, des U9 aux équipes loisirs et seniors. Ce jour-là salle Héraclès, nous avons vu jouer les U13 (notre photo), engagées dans le championnat départemental. Thierry Juin, président du club, en profite pour « inviter les Treilliérais à venir regarder ou participer au tournoi des familles, prévu le dimanche 12 mars, salle Héraclès. À noter également le grand tournoi du club, les 13 et 14 mai prochains ».

**Infos sur le site [www.treillieresbasketclub.com](http://www.treillieresbasketclub.com)**



**Grand tournoi du club les 13 et 14 mai prochains**

## OBJECTIF SÉCURITÉ

Face à la recrudescence des actes d'incivilité autour des complexes sportifs, la ville de Treillières a pris un certain nombre de mesures : le recrutement d'un agent de prévention avec pour mission de maintenir la tranquillité des usagers comme des gardiens, et d'assurer un rôle éducatif et de prévention auprès des jeunes perturbateurs. En outre, la présence des policiers municipaux a été renforcée.

Pour le printemps prochain, un système automatisé sur les équipements sportifs rue Simone-de-Beauvoir sera installé. Il permettra de doter toutes les entrées d'un lecteur de badges pour sécuriser l'accès. Le système sera couplé aux alarmes intrusion et incendie, ainsi qu'à la gestion de la lumière et du chauffage.

# Histoires d'eau

*L'eau est indispensable à tous les êtres vivants. Elle tient dans un verre ou dans l'océan. Elle nous sert à nous hydrater, à arroser nos cultures, à produire de l'énergie. Dans la nature, il faut aussi savoir la canaliser, la protéger, la gérer. Ainsi, le rôle de la commune ne se limite plus à traiter et à distribuer de l'eau potable d'un côté et à récupérer des eaux usées et les épurer de l'autre : le respect du milieu naturel est désormais fondamental et oblige les collectivités à prendre en compte une multiplicité d'enjeux. Assainissement, réseaux, traitement, réglementation... Treillières se montre attentif à tout ce qui a trait au grand cycle de l'eau.*



La gestion durable de l'eau au cœur de la ville est un défi quotidien qui nécessite de disposer d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement des eaux usées et pluviales performantes et fiables. Si la loi pose le principe d'une compétence obligatoire des communes en matière de distribution d'eau potable, la vigilance reste collective en matière de gestion et de sauvegarde de ce bien non durable. À Treillières, la distribution de l'eau potable sur la commune

est gérée depuis quelques années par Atlantic'eau, syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique, et l'exploitation du réseau d'eau potable est assurée par l'entreprise Veolia eau.

## En mode SPANC ou collectif

Parce que la préservation de l'eau est un défi environnemental majeur, les services publics d'assainissement font

## Savoir maîtriser

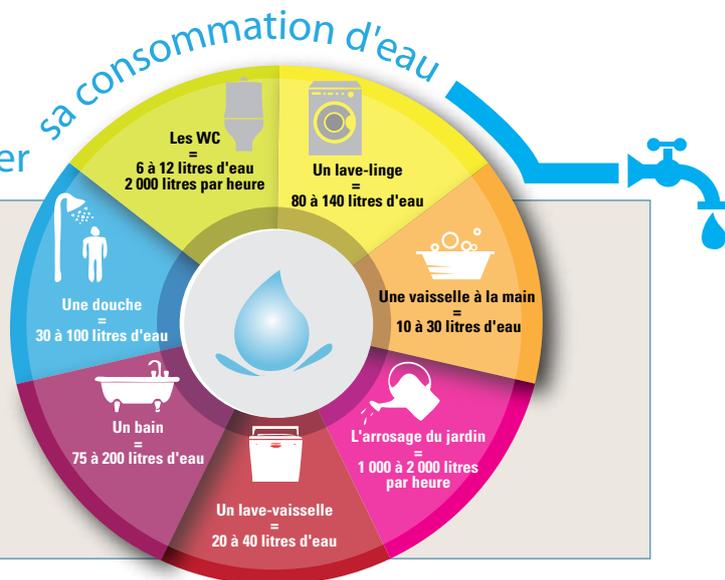
### → À savoir

La consommation moyenne d'eau d'un ménage est d'environ



**40 m<sup>3</sup>**  
(1 m<sup>3</sup> = 1 000 litres/an et par personne)

Si, dans la réalité, la consommation varie sensiblement d'un ménage à l'autre, il faut savoir que :





**Infos sur le rôle du SPANC, vos droits et obligations sur le site cceg.fr, rubrique Environnement/assainissement non collectif**

l'objet d'une attention particulière. Au titre de l'assainissement collectif, les communes assurent la mission de « *contrôle des raccordements au réseau public, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites* ». Et, au titre de l'assainissement non collectif, cette compétence prévoit une mission de contrôle à travers les ser-

vices publics d'assainissement non collectif (les SPANC). Aujourd'hui, 85 000 habitations de Loire-Atlantique ne sont pas raccordées au réseau collectif d'assainissement. Pour autant, la réglementation en vigueur impose de posséder un dispositif d'assainissement conforme, en bon état de fonctionnement et d'entretien. Les systèmes d'assainissements non collectifs sont en effet source de perturbations graves du milieu. C'est la raison pour laquelle la loi sur l'eau impose aux communes de vérifier la nature des rejets issus de ces réseaux.

### → À savoir

**Pour soutenir les particuliers qui souhaitent restaurer leur assainissement individuel, la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres a lancé un programme de réhabilitation active des installations individuelles les plus polluantes : ainsi, des prises en charges viennent aider les habitants, ceci quel que soit leur niveau de revenu. Infos au 02 28 02 01 05 (le matin) ou sur [spanc@cceg.fr](mailto:spanc@cceg.fr)**

### Dernière tranche de travaux

Parce que la préservation de l'eau est un défi environnemental majeur, la commune s'est engagée dans des travaux d'assainissement collectif importants, notamment sur le secteur de Garambeau. Dans les faits, la tranche 2 des travaux a été achevée à la fin de l'année 2016, permettant de raccorder 90 maisons à l'assainissement collectif. Cette tranche a nécessité la mobilisation de 650 000 euros de la part de la commune. En ce début d'année, la tranche 3 a débuté. Elle concerne le raccordement d'environ une centaine de nouvelles habitations sur les secteurs de Garambeau Nord, Grande Maison Sud, ainsi que les rues de Chambouin, Noé Feuve et Meule Perçée. Cette dernière tranche correspond à un financement municipal de 355 000 euros. Tous les travaux seront effectués durant ce premier semestre 2017.



### → À savoir

**La loi NOTRe du 7 août 2015 bouleverse la gestion de l'eau et de l'assainissement en transférant cette compétence des municipalités aux communautés de communes (ou d'agglomération) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**



## Une bonne nouvelle pour la facture d'assainissement

*Nouveauté 2017 : la délégation de service public en matière d'assainissement collectif a été confiée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, à la Société d'aménagement urbain et rural : la Saur.*

Dans les faits, la société Saur a présenté une proposition économiquement la plus avantageuse, qui préserve au mieux les intérêts de la collectivité et des usagers. C'est pourquoi le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour confier à cette entreprise la gestion du service public d'assainissement de la commune pour les douze prochaines années. La décision s'est prise à l'unanimité. Pour Jean-Claude Salau, adjoint au maire délégué aux travaux, à la voirie et aux espaces verts, « la Saur présentait une proposition mettant en avant sa connaissance et son expérience pour les stations d'épuration de type membranaire à plaques. Ce critère a été important dans le choix final puisque la commune est équipée d'une station de ce type, qui permet d'obtenir de meilleurs résultats en termes de qualité des eaux de rejet vers un milieu sensible. C'est une solution privilégiée, pour Treillières, avec le rejet des eaux traitées dans le Gesvres. »



### Leurs choix techniques sont-ils différents ?

Jean-Claude Salau  
adjoint au maire

**JCS :** « La société a proposé la remise en service du bassin d'anoxie qui doit permettre d'éliminer les nitrates et de priver les bactéries d'oxygène, de manière



à ce qu'elles soient plus efficaces dans le bassin d'aération. C'est une bonne nouvelle pour l'environnement. La Saur va également mettre en place des débitmètres, une variante intéressante pour mesurer les eaux parasites du réseau et ainsi faire les bons choix de rénovation, de façon à optimiser le fonctionnement de la station d'épuration. »

### D'importants travaux de rénovation du réseau sont toutefois à prévoir...

**JCS :** « Oui, nous avons demandé à la société SCE d'établir un diagnostic précis (lire page suivante) qui prévoit en effet d'importants travaux sur le réseau eaux usées, avec un montant prévisionnel de deux millions d'euros. En outre, un plan d'actions sera mis en place par la Saur

pour prolonger au maximum la vie des membranes de filtration installées. »

### La facture d'assainissement des usagers baissera-t-elle ?

**JCS :** « Oui. Les tarifs proposés par la Saur sont de 25,50 € pour la part fixe et 0,75 € pour la part variable, ces prix permettent à la collectivité d'agir à la

#### → À savoir

Cette station fonctionne selon le principe de la filière boue activée avec réacteur membranaire. Cette technologie remplace l'étape de clarification dans le traitement biologique classique par boues activées.

#### → À savoir

Redevance d'assainissement pour le traitement des eaux usées, en 2017.  
Part proportionnelle communale : 1,80€/m<sup>3</sup>  
et part fixe communale : 3€/logement

## Cerner les eaux parasites

*En parallèle aux travaux d'extension du réseau, la commune a engagé une réflexion sur le réseau existant. Ainsi, en 2016, une étude de diagnostic a été engagée par la société SCE, bureau d'études hydraulique.*

« Notre commune dispose d'un important réseau d'assainissement et une vaste campagne de travaux doit en améliorer les performances », indique le maire, Alain Royer. « Le diagnostic devra nous donner une idée de l'ampleur des travaux de rénovation à effectuer. » Sarah Lebeau, chargée d'études à SCE, en explique le principe : « différents enregistrements en continu (24h/24) des volumes transitant sur le réseau de collecte ont été installés, grâce à quatre points de mesure ». Il a été ainsi identifié des collecteurs particulièrement sensibles aux intrusions d'eaux parasites dans le réseau et la station. Conséquence, des travaux doivent être entrepris pour les dimi-

nuer fortement, et de façon pérenne. « Sans cela, le système d'assainissement communal se voit perturbé par différentes nuisances comme des rejets ponctuels d'eaux usées non traitées au milieu naturel, une station d'épuration moins performante, une surconsommation électrique liée aux postes de pompage, ou en produits chimiques pour le traitement de la station d'épuration... Et pour les usagers, cela pourrait se traduire par des rejets d'eaux usées consécutives aux mises en charges du réseau de collecte », indique Sarah Lebeau. Ces intrusions sont traitées par une réhabilitation ou un remplacement des collecteurs et des branchements, notamment pour assurer au circuit une parfaite étanchéité. Les coûts des travaux, engagés en 2018, qui restent à la charge de la collectivité, varient de 200€/m pour une réhabilitation par chemisage à 400€/m pour un remplacement en tranchée ouverte.

### → À savoir

Une eau parasite est une eau qui transite dans un réseau d'assainissement non conçu pour la recevoir, en l'occurrence ici de l'eau de pluie dans le réseau d'eaux usées. L'origine des eaux parasites est multiple : anomalies structurelles du réseau (cassures, fissures, effondrement), anomalies d'étanchéité (infiltrations, racines...) ou branchements incorrects de gouttières ou autres ouvrages (descentes de garage, grilles de cour privée...).

### Regard de...

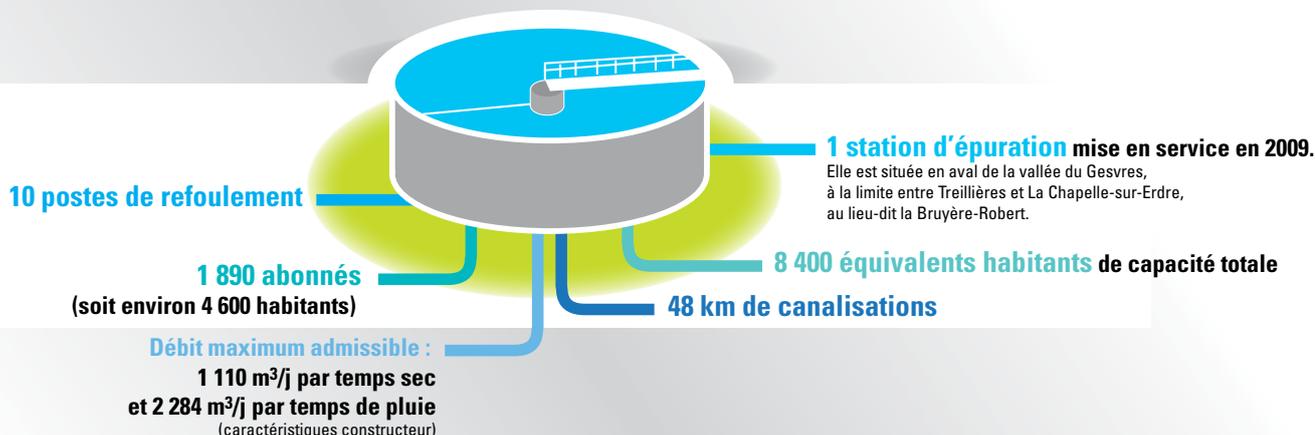
Pascal Garry,  
chef de secteur  
44 nord  
à la Saur



« Le milieu naturel est sensible à Treillières, la station d'épuration nécessite une surveillance régulière, même si un dispositif d'autocontrôle permet d'adapter le fonctionnement et le traitement des eaux collectées : des capteurs automatiques avertissent en effet le technicien à distance, en temps réel. »

baisse sur la facture des usagers treilliérais et de provisionner les investissements futurs. Ainsi, pour une consommation de 100 m<sup>3</sup>, la facture annuelle de l'usager sera en diminution de 18,16 € grâce au choix de ce nouveau délégataire. »

## L'assainissement collectif treilliérais



## Vers une gestion intégrée de l'eau

*Au-delà des actions curatives sur le réseau qui peuvent être conduites, l'heure est à une gestion plus intégrée de l'eau et aux actions préventives, afin d'empêcher – ou tout du moins de réduire – les pollutions environnementales.*

Pour commencer, un principe de base. Il concerne une meilleure prise en compte des eaux pluviales : le toit de votre habitation doit être construit de sorte que les eaux pluviales s'écoulent d'abord sur votre terrain, et non sur celui du voisin, ou sur la voie publique. Par ailleurs, il est indispensable de laisser les eaux de pluie s'écouler selon la pente naturelle. De même, interdiction est faite au propriétaire d'un terrain d'édifier des obstacles, comme un remblai qui ferait barrage et empêcherait l'écoulement, ou d'installer une dérivation qui ferait refluer les eaux vers le terrain supérieur. Pour Michel Rincé, conseiller municipal délégué à l'agriculture, l'environnement et l'usage des sols, « pour tout remblais, c'est la loi sur l'eau qui s'applique, même si elle n'est pas forcément évidente et parfois sujette à interprétation. Il est indispensable que les propriétaires se renseignent en mairie avant de procéder à



*un remblaiement, notamment lorsque le terrain est classé en zones humides, en bordure du Gesvres en particulier. En cas d'aménagements qui viendraient perturber l'écoulement des eaux, nous demanderons aux propriétaires de se mettre en conformité.»*



### → À savoir

Libre à chacun toutefois de réaliser des aménagements dans sa propriété, sous réserve que les ouvrages respectent la servitude et permettent la circulation des eaux. Il est possible également de récupérer dans une citerne les eaux qui s'écoulent sur votre propriété. En outre, le Plan local d'urbanisme définit des taux d'imperméabilisation maximum selon les secteurs de la commune. Tout aménagement de terrain (création d'une surface en enrobé par exemple) doit respecter ces taux. **Informations en mairie, service urbanisme, tél. 02 40 16 72 36**

### Assurer une continuité écologique

Les collectivités territoriales ne peuvent plus se limiter au "petit cycle de l'eau", qui fait référence aux réseaux et à l'assainissement, mais doivent désormais s'intéresser au "grand cycle de l'eau", qui prend en compte le milieu naturel. Ainsi, dans le cadre de l'étude Eau et paysages portée par la CCEG, la question du maintien du barrage sur le Gesvres a été soulevée. Cette retenue d'eau sur le lit de la rivière en contrebas du parc du Château du Haut-Gesvres est appelée par les habitants "la cascade". C'est un lieu de promenade et de pêche apprécié. Cependant, les services de l'État imposent la restauration de la continuité écologique sur le cours d'eau, l'ouvrage existant n'étant pas conforme aux exigences réglementaires car il empêche la reproduction de certaines espèces qui ne peuvent franchir l'ouvrage. De plus, l'obstacle qu'il constitue sur le lit du Gesvres entraîne en outre un engorgement du cours d'eau sur une grande distance. En collaboration avec la CCEG, la commune engage donc une étude pour l'aménagement de ce réservoir de biodiversité. Pour Michel Rincé, « les choses ne sont pas simples. On a utilisé le terme "effacement" pour maintenir une continuité écologique satisfaisante, mais rien n'est acté pour l'instant. Il est plus prudent de parler d'aménagement. Rien ne sera fait sans la police de l'eau et l'analyse de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques. Le projet fait l'objet d'une grande prudence de notre part. Nous sommes clairvoyants par rapport aux enjeux du site et comme dans tous projets, notre municipalité a à cœur d'écouter les remarques.»

### → À savoir

Les travaux d'aménagement (études comprises) seraient pris en charge par à 70 % par l'État, le reste à la charge de la commune.

## Les générations au cœur du vivre ensemble

Accompagner jeunes et seniors pour les aider à sortir d'une situation d'isolement, favoriser des temps d'échanges et de partages, stimuler des centres d'intérêts communs... Les élus de la majorité municipale de Treillières s'interrogent sur la manière dont ils envisagent le "bien vivre ensemble" et sur les actions à développer, pouvant lier les générations entre elles.



Action mêlant les générations au Mail'âge : le pliage de serviettes.

Les relations entre les générations semblent prendre sens dès l'instant où chaque groupe d'âge accepte de revoir l'idée qu'il se fait de l'autre : "Les enfants sont bruyants", "Les anciens sont tournés vers le passé"... « Mes arrières petits-enfants, plus ils grandissent, moins je les intéresse » nous disait une dame rencontrée dans la résidence Le Mail'âge. Et pourtant les générations ont tellement à partager. C'est dans cet esprit que les élus ont défini ce que pourrait être le "projet intergénérationnel". « Nous nous sommes appuyés sur un état des lieux de la société en mutation », explique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à l'action sociale. « Place des femmes, familles en mutations – recomposées et monoparentales –, isolement de certains publics dont les personnes âgées... Dans ce projet, nous souhaitons mettre en avant ce que chaque génération peut apporter à l'autre mais aussi à la sienne. »

### Réapprendre à créer des liens

Favoriser la solidarité et le "vivre ensemble" dans la commune plutôt que l'individualisme et la délitiation du lien social, voilà comment résumer l'ambition treilliérienne. Magali Lemasson poursuit : « Le réflexe intergénérationnel n'est pas inné, même s'il a existé de façon plus automatique à d'autres époques. Il faut réapprendre cette fonction oubliée. Des efforts collectifs et individuels doivent donc être faits. » En pratique, l'idée n'est pas de se contenter d'organiser des rencontres entre les différentes générations, mais de profiter de ces moments pour « apprendre à se connaître, à s'apprécier comme individus, en entrant dans la sphère de l'autre. Chacun détient un savoir-être et un savoir-faire. Le but est de le partager. »

### S'appuyer sur les habitants

À moyen terme, il s'agira de sensibiliser les habitants à l'importance des liens

intergénérationnels pour créer et renforcer les liens sociaux. « Faire de Treillières la commune du "bien-vivre ensemble", sur le territoire local et celui de l'intercommunalité pourquoi pas. Des actions sont actuellement en cours de réflexion et nous espérons pouvoir les mettre en place dès que possible. » Au mois de décembre dernier, un atelier a réuni aînés et plus petits au Mail'âge (lire aussi page 4), mais la réflexion concernera autant les événements à venir, comme *Treill'air de fête*, que les lieux institutionnels, éducatifs : « Pourquoi pas solliciter les écoles, les collèges », propose l'élue, « ou les agents municipaux qui peuvent être moteurs... » ? L'équipe a par ailleurs pris contact avec l'association nantaise La sauce ludique, dont le but est de promouvoir la culture par le jeu, la rencontre, sous toutes ses formes. Une bonne idée pour créer des synergies entre les générations.



## Un quartier né sous La Belle Étoile



Les bassins d'Alpea, futur centre aquatique d'Erdre et Gesvres

L'ambition d'Erdre et Gesvres fera naître, demain, un projet de développement économique, en limite des communes de Treillières et de Grandchamp-des-Fontaines.

On appelle cela une zone d'aménagement concerté (ZAC), à vocation économique. L'opération vise à créer une dynamique de développement économique par des aménagements publics et l'émergence d'un pôle d'activités, à dominante commerciales et artisanales. « Cette réalisation sera source d'emplois durables et constituera un pôle de vie attractif à l'échelle du territoire d'Erdre et Gesvres », indique Philippe Euzenat, vice-président en charge du développement économique. Quatre îlots ont été déterminés sur une surface de 25 ha, quatre îlots pour quatre destinations différentes : l'îlot Nord est destiné à l'accueil des activités artisanales, industrielles et tertiaires, un autre accueillera un pôle

commercial avec des nouvelles enseignes. Le futur centre aquatique occupera une partie de l'îlot Est, et sera complété par d'autres équipements voués aux activités ludiques et culturelles. Un îlot central, doté d'une grande richesse écologique, ne sera de fait pas constructible mais destiné à l'aménagement d'un espace naturel. Construit comme un quartier avec une véritable approche environnementale et paysagère, des circulations douces, ne perturbant pas les écosystèmes, seront tracées pour relier les différents pôles. Une période d'information et de concertation a lieu tout au long du projet. Début des travaux : 2018.

### La collecte des déchets évolue

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la collecte des ordures ménagères résiduelles s'effectuera tous les 15 jours. La raison est statistique : 95 % des habitants sortent déjà leur bac moins de 26 fois par an et près de la moitié moins de 12 fois. Cette adaptation, votée le 14 décembre dernier par les élus de la communauté de communes Erdre & Gesvres, diminuera l'impact environnemental du service de 27 %. Une collecte hebdomadaire sera maintenue pour les gros producteurs (métiers de bouche, restaurants scolaires...). Les élus communautaires treilliérains se sont également prononcés pour ce changement, à la condition que « ces mêmes administrés puissent se voir récompenser avec une baisse conséquente de leur facture »\*. La décision s'accompagne d'une autre intention : le maintien de la collecte des emballages en sacs, un mode qui sera réinterrogé lors

de l'extension des consignes de tri sur les emballages plastique, obligatoire d'ici à 2022. Les élus de Treillières sont à ce titre favorables à la collecte en bacs pour diminuer la pollution environnementale générée par les déchets sauvages ou l'éclatement des sacs. Pour 2017, le conseil communautaire a décidé de maintenir les tarifs actuels de la redevance et s'engage à étudier une possible diminution en 2018.



\* Lire la position plus complète des élus de Treillières siégeant à la CCEG, en page 28 de ce magazine.



## Le livre jeunesse de retour

**C'est toujours une occasion de développer le goût, l'envie et le plaisir de lire. Le salon du livre cherche à encourager l'accès d'un public le plus large possible au livre et à la lecture. Un effort tout particulier est fait pour les publics jeunes ainsi que ceux éloignés du livre ou empêchés de lire. Les 25 et 26 mars prochain.**

Le Salon sort de son hibernation pour proposer au public tout au long d'un week-end une véritable librairie éphémère avec 17 auteurs illustrateurs présents en dédicace et un florilège d'animations pour petits et grands. Les 25 et 26 mars prochains, le Salon du livre ouvre ses portes pour présenter une littérature de jeunesse qui

éveille la curiosité et l'ouverture des enfants et des jeunes au monde qui les entoure. Le Salon promet d'explorer la diversité des cultures, la place de l'homme dans le monde, mais aussi de questionner la nature, l'environnement... L'événement proposera aussi des expériences scientifiques inédites, des ateliers pour s'initier à la sculpture ou à la gravure, des spectacles. Une 13<sup>e</sup> édition pour plonger dans les univers originaux, décalés et innovants des auteurs illustrateurs invités. Une occasion aussi de retrouver la bibliothèque de Treillières, présente sur le Salon.

### Infos pratiques :

**13<sup>ème</sup> Salon du livre jeunesse en Erdre & Gesvres**

**Site de la Papinière à Sucé-sur-Erdre, les 25 mars (10h à 19h) et 26 mars (10h à 18h). Entrée libre et gratuite.**

**Infos sur le site [www.salonlivre-erdreetgesvres.fr](http://www.salonlivre-erdreetgesvres.fr)**

### Les rendez-vous

#### → Le mercredi des histoires, 15h30

- 15 février
- 15 mars
- 19 avril
- 17 mai

#### → Les bébés lecteurs, 10h

- Mercredi 1<sup>er</sup> mars
- Mercredi 5 avril
- Mercredi 3 mai

#### → Animation récré numérique

- Mercredi 8 mars
  - Mercredi 5 avril
- À partir de 5 ans (sur inscription)

#### → Apéro lectures

- Vendredi 10 mars, à 19h
- La tête dans les étoiles* : écoute d'extraits de livres pendant une heure conviviale, avec la participation de Patrick Rey, astrophysicien, président de l'association treilliéraine d'astronomie.

#### → Les auteurs-illustrateurs débarquent

- Du mercredi 22 au vendredi 24 mars
- Accompagnés par la bibliothèque, ils seront 4 à rencontrer les 17 classes treilliéraines participantes au Salon du livre jeunesse cette année.

#### → Goûter jeux de société intergénérationnels

- Mardi 18 avril de 14h à 16h (entrée libre)

## Dans la peau d'un journaliste

Jouer au journaliste, découvrir l'envers du décor du métier, donner la parole à un voisin, un ami, une connaissance que vous admirez ? La bibliothèque s'associe à la communauté de communes Erdre & Gesvres et son équipe de journalistes en résidence sur le territoire et propose aux habitants de la rejoindre dans une aventure journalistique hors du commun. De mars à mai, des soirées-ateliers seront organisées au sein de la bibliothèque, animées par trois journalistes. Les ateliers porteront autour des différentes techniques de l'information et de la communication : interview, techniques rédactionnelles, portraits photo. L'idée est de faire comprendre comment se fabrique l'information et ainsi mieux pouvoir la décrypter, de faire découvrir la profession de journaliste, comme de sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyens au débat démocratique. Le tout dans un esprit participatif et convivial.



Ateliers ouverts aux adolescents et adultes résidant sur le territoire. Gratuit sur inscription.

**Infos à la bibliothèque : 02.40.94.61.76 – [bibliotheque@treillieres.fr](mailto:bibliotheque@treillieres.fr)**

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Évolution du pacte financier

Depuis 2012, la communauté de communes Erdre & Gesvres a mis en place avec ses membres un pacte financier avec pour objectif la recherche de solidarité financière entre les collectivités. Le pacte territorial dont l'ambition est de renforcer la territorialisation de l'action publique, a évolué sur la base de nouveaux objectifs.

**Evolution validée à l'unanimité, le 12 décembre 2016.**

### Élections des adjoints

Suite à la démission de différents adjoints depuis le début du mandat, le conseil municipal a procédé à la réélection des sept adjoints, dans l'ordre suivant (du 1<sup>er</sup> au 7<sup>e</sup> adjoint) : Catherine Cadou, Gil Rannou, Philippe Lebastard, Marie-Madeleine Régnier, Jean-Claude Salau, Mickaël Mendes et Catherine Henry.

**Voté à la majorité de 22 voix, 7 abstentions, le 21 novembre 2016.**

## PERSONNEL - FORMALITÉS

### Création de postes CAE

- Investie dans le projet de création de la nouvelle médiathèque, la municipalité a voté le recrutement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), à temps plein. Le contrat de ce chargé de mission "médiathèque" est effectif pour une période de neuf mois, renouvelable dans la limite de 24 mois.

**Voté à la majorité de 23 voix, 6 abstentions, le 20 octobre 2016.**

- Au terme du contrat d'avenir dédié à la restauration municipale et suite au départ de l'agent recruté sur ce contrat, la collectivité a recruté un CAE au sein du service restauration.

**Voté à l'unanimité, le 21 novembre 2016.**

### Nouveau bail pour La Poste

Attentif au maintien des services publics de proximité et notamment la préservation du service public postal, le conseil municipal a approuvé le nouveau bail commercial avec La Poste, pour une durée de neuf années.

**Voté à l'unanimité, le 12 décembre 2016.**



## AMÉNAGEMENT - URBANISME

### Acquisitions de parcelles à Vireloup

Dans le cadre du programme d'action foncière, la commune de Treillières a sollicité la communauté de communes Erdre et Gesvres pour acquérir les parcelles ZP 49, 246 et 249. Le montant de ces acquisitions s'élevait à 945 070 euros. Pour Gil Rannou, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, « ces parcelles ont été intégrées à la tranche 4 de la Zac de Vireloup afin de créer une continuité urbaine entre les premières tranches de la ZAC et le bourg. Il faudra trouver un aménagement proche de l'existant : du pavillonnaire avec des terrains avoisinants les 350 et 450 m<sup>2</sup>. Pour l'instant, aucune esquisse n'est finalisée, l'idée est de s'inscrire dans la continuité urbaine et l'habitat existant de proximité. Pour formaliser le projet, une concertation avec les habitants de proximité devra être menée. »

**Voté à la majorité de 23 voix, 6 contre, le 21 novembre 2016.**

### Autorisation d'activités de Ragon

Le dossier loi sur l'eau concerne l'extension du parc d'activités de Ragon pour une surface de 7 hectares et la régularisation du fonctionnement du

parc d'activités existant (se situant dans le bassin versant du Gesvres) pour une surface de 24,5 hectares. Le dossier porte sur la vérification du bon fonctionnement des deux bassins de rétention existants. Au vu des éléments techniques, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau concernant cette extension. Il intéresse différents points : la gestion des eaux pluviales, des eaux usées, l'inventaire des zones humides et le maintien de la biodiversité.

**Voté à l'unanimité, le 14 novembre 2016.**

### Rue de la Rinçais

Afin d'améliorer les conditions de sécurité des piétons rue de la Rinçais, un aménagement avait été réalisé sur la parcelle privée section AL n°68, de 610 m<sup>2</sup> appartenant à M<sup>me</sup> Couffin et dont l'acquisition n'avait pas encore été actée par la commune.

**Décision d'acquisition votée à l'unanimité le 20 octobre 2016.**

### Promenade autour de l'étang

Conformément à son engagement, la municipalité a engagé une réflexion sur l'aménagement d'un nouvel espace public de loisirs. Il prévoit la réalisation d'un espace de promenade autour de l'étang du Champ-Morin, avec l'installation de tables de

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.



L'étang du Champs-Morin

pique-nique. Pour l'instant, la mairie a provisionné une enveloppe travaux de 55 000 €. La mise en œuvre de ce projet nécessite l'acquisition de plusieurs parcelles par la commune. Elles permettront la création d'un

accès et d'un parking depuis la rue de l'Alambic. Au total, le Conseil municipal a validé l'acquisition de cinq nouvelles parcelles.

**Décisions prises à l'unanimité, le 12 décembre 2016.**

Par ailleurs, l'ex-propriété Chénard, rue du Champ-Morin, est en cours de partition avec la construction de trois nouveaux pavillons d'habitation. Il a été décidé de donner le nom d'impasse Morin à la voie qui desservira ces pavillons.

### Dénomination des voies

- Le projet de nouveau quartier face à la mairie prévoit la création de cinq voies et d'une place publique, réalisées autour de l'avenue du Général-de-Gaule. « Ce nouveau quartier est emblématique, il viendra restructurer de manière importante le tissu urbain existant. C'est pour cette raison que j'ai proposé d'attribuer à chacune de ces voies le nom d'un ancien maire », explique l'actuel premier magistrat de la commune, Alain Royer. Jean-Marie Lumineau (maire de 1922 à 1932), André Dubigeon (maire de 1959 à 1970), Raymond Civet (maire de 1970 à 1983), Jean-Paul Aubin (maire de 1983 à 2001) et Émile Savary (maire de 2001 à 2012) donneront ainsi leur



nom aux voies créées. De même, la place publique s'appellera "place de la République".

**Voté à l'unanimité, le 12 décembre 2016.**

- De même, une douzième voie a été créée consécutivement à la modification du Plan local d'urbanisme qui concerne la tranche 2 de la Zac de Vireloup. Le conseil municipal a donné un avis favorable pour la dénomination "Venelle du forgeron". Cette voie complète ainsi une liste des voies de ce quartier déjà largement tourné autour des termes agricoles et des vieux métiers. En effet, cette partie de la Zac dispose déjà du chemin du bûcheron, du coutelier, du sabotier, et de la lavandière notamment.

**Voté à l'unanimité, le 21 novembre 2016.**

Prochains conseils municipaux les lundis 13 mars, 3 avril et 29 mai 2017 à 19h00

## Pour une meilleure accessibilité



Permettre aux personnes à mobilité réduite d'entrer et de circuler dans les espaces publics, c'est à la fois un devoir moral et une obligation inscrite dans la loi. Au même titre que les établissements ouverts au public (ERP) qui doivent être accessibles aux personnes handicapées, la commune de Treillières poursuit sa mise en accessibilité de ses bâtiments, les services publics sont effectivement concernés en premier chef par cette obligation. Cela a débuté par une rénovation des zones de circulation intérieures de la mairie, l'installation d'un éclairage plus adapté, notamment. Les services municipaux profitent également des extensions des écoles Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent pour améliorer l'accessibilité de ces établissements (lire aussi

pages 8 et 9), en attendant d'autres travaux, dans les complexes sportifs du Gesvres, entre autres. D'une manière générale, l'évolution de la réglementation, s'appliquant à l'accessibilité des ERP, est aujourd'hui liée à la mise en place et au respect d'un Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP).

**Semaine de l'accessibilité**

Et pour sensibiliser un maximum le public à cette problématique du handicap, une *Semaine de l'accessibilité* sera organisée du 24 au 30 avril prochain. Cette manifestation d'envergure nationale est l'occasion de mettre en avant, pendant huit jours, des actions significatives afin de marquer les esprits. C'est la communauté de communes Erdre et Gesvres qui fera vivre les habitants à l'heure du handicap, en proposant une valorisation des initiatives locales, des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, la distribution de macarons à apposer sur les véhicules utilisant à tort les stationnements réservés aux conducteurs à mobilité réduite... Certes, l'accessibilité est une question qui se vit au quotidien, mais cette manifestation vise à provoquer un échange entre les personnes atteintes d'un handicap et les valides.

**Programme disponible courant mars sur le site [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)**

## Des nouveaux giratoires

### Sur la RD75

Route de La Chapelle-sur-Erdre, la communauté de communes entreprend la réalisation d'un nouveau giratoire. Cet aménagement, réalisé principalement sous circulation, ne nécessite pas de fermeture de la voie. Toutefois, une indication d'itinéraire conseillé a été mise en place, coté La Chapelle-sur-Erdre, lorsque les travaux seront réalisés en demie-chaussée. Les enrobés seront réalisés de nuit, avec la mise en place d'une déviation via l'All pour les poids-lourds ou par la rue des Basses Landes, chemin de la Justice et RD69 pour les véhicules légers. Dès ce mois de février seront réalisés des trottoirs, des accotements et l'éclairage du giratoire sera mis en place.

### Zone de Ragon

Au printemps 2018, un Décathlon ouvrira ses portes dans le parc de Ragon à Treillières. Ce parc Ragon-Tertiaire accueillera aussi 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux conçus par les groupes Jeulin-Immobilier et Maisons Dominique-Charles.

En matière d'accès, cette implantation prévoit la création d'un rond-point, dont les travaux sont réalisés avec une plage horaire adaptée à la circulation importante sur la RD537 et la ligne de transport Lila Premier. C'est la société Landais, de Mésanger, qui aménage ce giratoire d'accès. La mise en œuvre des enrobés a nécessité la fermeture temporaire de la voirie (RD537 route de Treillières). À noter qu'une partie de la ligne haute tension surplombant le futur parc sera enfouie.





## L'église en rénovation

La rénovation de l'église Saint-Symphorien de Treillières a débuté fin 2016 et devrait durer trois ans. L'échafaudage a été monté le mois dernier contre le chevet pour une première phase de travaux de restauration : elle concerne les cinq travées constituant le chœur de l'église. Les enduits seront renouvelés et les pierres de taille les plus abîmées seront remplacées. L'opération comprend également la dépose des vitraux pour permettre le ravalement de la nef centrale. Montant des travaux : 76 300 € pour le ravalement et 15 500 € pour le traitement des vitraux. La phase de travaux suivante va concerner la façade nord (rue de la mairie) et la façade du parvis.



Les travaux sont en cours zone de Ragon.

## EN BREF

### La Frosnière éclairée

L'éclairage public est arrivé dans ce quartier Est de la commune, et c'est évidemment une bonne nouvelle en matière de sécurité pour ses habitants. La mairie a financé l'installation d'un éclairage led pour un montant de 25 000 €.



### Chemin de Bataille

Suite aux travaux de RTE, le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) va procéder à un effacement des réseaux électricité et télécom en ce début d'année. 65 000 € seront à la charge de la commune. Les travaux de voirie seront quant à eux réalisés au printemps prochain (estimation provisoire : 70 000 €).

### Continuité piétonne

Route de Sucé-sur-Erdre, la mairie a entrepris la création d'une continuité piétonne, permettant de sécuriser le cheminement. En plus d'un trottoir en bicouche, deux plateaux surélevés sont actuellement réalisés pour sécuriser le carrefour rue des Moulins / rue de la Rinçais. Montant des travaux : 94 000 €



### Avenant pour deux rues à Garambeau

Le 12 décembre dernier, le conseil municipal a voté un avenant relatif aux travaux supplémentaires du programme de voirie 2015-2017 (attribué à l'entreprise Landais), nécessaires pour assurer une cohérence de l'aménagement sur l'ensemble des rues du Petit Bois et de la Levée des Dons. Le montant supplémentaire correspond à 213 096 €, incluant les travaux préparatoires, les travaux de voirie, la signalisation verticale et horizontale et le réseau eaux pluviales.

### Rue de Malandré

Le programme voirie 2015 – 2017 se termine par l'aménagement de la rue de Malandré, avec une réfection de la chaussée et la création de trottoirs et accotements en revêtement bicouche. Montant : 276 000 €

## Sourire sur le zinc

Depuis une matinée de novembre, les habitués du café PMU La Chesnaie étaient visiblement satisfaits de retrouver leurs habitudes dans le bar du passage éponyme, entièrement rénové. Derrière le comptoir, c'est Adelia qui les accueille.



17h. Fin de journée pour ce familier des lieux, qui passe la porte visiblement déjà à l'aise : « Bonjour, bonne journée ? Tu me mets un petit café s'il te plaît ». Puis l'homme s'assoit derrière le comptoir, servant du sourire à la fille du bar. La fille du bar, c'est Adelia, la nouvelle gérante, fière de nous présenter son lieu de travail, spacieux, la décoration renouvelée : « Mon père a fait l'essentiel des travaux », tient-elle à préciser, enchantée du résultat. Nous sommes loin des ambiances sinistres des cafés sombres. Souriante, rigolote,

d'une élégance qui fait ressortir ses yeux pétillants, Adelia aime ces atmosphères de jeux et de verres qui trinquent. La gérante – et jeune maman – a ouvert les yeux du côté de Fay-de-Bretagne, avant de se consacrer un temps à d'autres formations : « je suis coiffeuse de métier ». À 35 ans, Adelia n'en est pas à sa première expérience. Bar-tabac, restaurant, à Casson ou en Mayenne où elle a vécu trois ans, elle s'est depuis « lancée » comme on dit, pour son plaisir et surtout celui des autres. Ce bar-PMU est presque une institution à Treillières, « le fait de le voir à nouveau animé me réjouit. » « Ai-je eu raison ? L'avenir me le dira, mais c'est certain que je me souviendrai de celles et ceux qui me décourageaient à reprendre le flambeau de cet établissement » : trop dur, trop contraignant, et à ces points négatifs s'ajoute celui d'être une femme derrière le comptoir. « Plutôt un avantage », dit Adelia qui, se réfugiant derrière une timidité naturelle, affichait une aisance charismatique au moment de servir l'apéritif à un groupe de travailleurs venu terminer sa journée

dans l'ambiance chaleureuse de son établissement. « J'aime les gens en général, j'ai besoin d'échanger, de connaître, de parler avec les autres... » Quitte à y consacrer l'essentiel de son temps. De 7h30 à 19h30 les lundis et mardis, de 7h30 à 14h30 du jeudi au dimanche, « je réserve mon mercredi à ma famille ». Six jours de la semaine pour faire vivre ce commerce de proximité. N'hésitons pas à nous y arrêter, le temps d'un café, ou davantage. Pour une pause conviviale, sans modération.

## La déco d'intérieur à portée de tous

Déco & Corinnerie(s) est la marque de Corinne Le Pavec, qui propose ateliers et conseils, pour décorer ou relooker son intérieur, sans déca- per, et avec goût. Corinne « ne réalise pas, je suis là en accompagnement. » Conseillère-déco pour l'entreprise Eléonore déco qui conçoit, fabrique et distribue une gamme de produits tendance et innovante, principalement des peintures haut de gamme, respectueuses de l'environnement : peintures décoratives, pochoirs, déco métal, béton ciré... « C'est à la portée de chacun. Pour accompagner la découverte et l'utilisation de ces produits, j'organise des cafés déco, sous la forme de réunions de démonstration, mais aussi des rendez-vous personnalisés, des ateliers déco à mon domicile, tous les mercredis après-midi... »

**Contact : Corinne Le Pavec, 46 Route du Verger à Treillières, tél.06 45 35 60 51, Facebook : Déco & Corinnerie**



## Le duo roule des mécaniques

Un sympathique combi Volkswagen à l'état d'épave, miraculeusement retrouvé au fond d'un jardin après y avoir séjourné une décennie sans rouler. Une Renault Celtaquatre de 1936 aux formes aérodynamiques, une Peugeot 201 de 1933... Voilà de quoi agiter les convoitises du petit monde des collectionneurs. C'est le trésor d'un duo de mécanos plutôt assuré : Fabien Rouxel et Loris Pujol ont créé Harorai customs, un atelier de restauration et de personnalisation auto-moto, du côté de la Rinzais. Depuis deux ans maintenant, ils traquent la carcasse oubliée qui fera demain la Une, « *par nostalgie et pour l'amour de la restauration bien faite* », redonnant aux anciennes carrosseries leur lustre d'antan. « *L'autre jour, un père de famille est venue me confier sa Golf1, un petit bijou de 36 ans, afin que nous la retapions, de façon à la transmettre à sa fille, pour ses 20 ans* ». Prêchant pour leur paroisse, les deux hommes sont convaincus que bon nombre d'anciennes voitures dorment et ne demandent qu'à être restaurées dans les règles de l'art. Des Citroën Ami 6 (populairement appelée la 3CV) aux Coccinelle en passant par des vieilles américaines défraîchies, ce patrimoine de taule pourraient bien passer entre les mains de Fabien et de Loris. Leur particularité ? Tout faire eux-mêmes, ou presque : mécanique, sellerie, peinture... « *C'est un état d'esprit, artisanal. On travaille l'étain à l'ancienne pour ne pas dénaturer ces pièces de collection. Nos spécialisations se complètent et tenons au respect de l'origine des automobiles.* » N'allons pas croire pour autant que toutes les citrouilles se transforment en carrosse. Dernière tendance en date, la montée en puissance des Youngtimer, des autos produites entre 1980 et 2000, qui séduisent de plus en plus les jeunes trentenaires. « *C'est vrai qu'aujourd'hui, on observe une tendance d'acheter le plus souvent la voiture dont on a rêvé enfant. À notre manière, on aide les gens à accéder à ce rêve.* » Un choix résolument passion pour ces horlogers de la mécanique, qui cultivent l'art du rétro actif.



**Contact : Harorai customs, 34 rue de l'alambic, tél 06 31 65 46 14 et 06 86 83 89 54**



## Bijoux : plaisirs uniques

Elles sont treilliéraines et confectionnent des bracelets, bagues et autres pendants. D'abord pour leur plaisir, bien avant le nôtre. Isabelle a lancé Silzza tout en conservant son métier actuel « *dans un tout autre domaine. Mais une immersion chez un bijoutier et quelques formations m'ont fait prendre le virage de la création.* » Un retour à la matière pour Isabelle qui travaille essentiellement la pâte d'argent, applique les méthodes traditionnelles des bijoutiers. Vous l'avez peut-être croisée lors du dernier marché de Noël. Sinon, elle est joignable au 07 81 47 36 33. Autre créatrice locale, Claudie a lancé avec sa collègue nantaise la marque Mademoiselle abeille : des collections fabriquées à la main, reflet d'une féminité, douce et chic, dans l'air du temps. « *Nos inspirations sont liées à nos voyages, ou simplement dans les tendances du moment...* » À découvrir sur [mademoiselleabeille.com](http://mademoiselleabeille.com)

## Treillières Autrement

### LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ce premier magazine de l'année est l'occasion de vous souhaiter une très bonne année 2017 – une année placée sous le signe de la défense de votre pouvoir d'achat et de la participation citoyenne.

Outre les taux d'imposition communaux qui seront à nouveau gelés en 2017 et la baisse de la facture annuelle d'eau pour les ménages treilliérais raccordés à l'assainissement collectif (voir page 16 du présent magazine), l'année 2017 sera une année essentielle pour défendre vos intérêts auprès de la communauté de communes Erdre et Gesvres, lors de la renégociation des tarifs de la redevance incitative pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dès les conseils communautaires, privés et publics, de la fin d'année 2016, les élus communautaires de la Majorité treilliéraise se sont positionnés :

- OUI à la poursuite d'un contrat de collecte des déchets avec un prestataire ; la prestation de service constitue pour nous un outil de maîtrise des coûts assurant une lisibilité des dépenses pendant toute la durée du contrat. Ainsi, l'aléa financier est maîtrisé, la facture aussi... contrairement à la régie qui impose de gros investissements en matériel et locaux, mais également des charges de fonctionnement en personnel, en entretien et en logistique qu'il n'est pas possible de figer dans le marbre compte tenu de la volatilité de ces paramètres.
- OUI à la collecte des ordures ménagères une fois tous les 15 jours à partir de 2018 mais pas à n'importe quel prix ! la baisse de la facture devra être conséquente et prendre en compte d'une part les efforts de tri réalisés depuis la mise en place de la redevance incitative mais aussi la diminution de moitié du service public à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- OUI au maintien des tarifs en 2017 – OUI à l'étude d'une diminution des tarifs pour 2018 avec le reversement aux usagers d'une part des excédents budgétaires constatés depuis 2014. Pour nous, il s'agit de justice et d'équité.
- NON à l'utilisation de tous les excédents de fonctionnement - 2,2 M€ au total - pour la seule rénovation des déchetteries. Le recours à l'emprunt pour de tels investissements doit être envisagé...

Bien entendu, nous reviendrons vers vous sur ce sujet mais aussi sur nombre de nos engagements au cours de l'année 2017.

[www.treillieresautrement.com](http://www.treillieresautrement.com)

Nous contacter : [treillieresautrement@orange.fr](mailto:treillieresautrement@orange.fr)

## Vivre à Treillières

### LE GROUPE DE L'OPPOSITION

En ce début d'année, nous tenons tout d'abord à souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous et à vos familles tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Ce début 2017 est aussi l'occasion pour nous, élus de Vivre à Treillières, de souhaiter une commune toujours plus vivante et dynamique. Avec une participation toujours plus active des Treilliérais à la vie de la commune, prenant toute leur place dans les débats et décisions, tant de la municipalité que de la communauté de communes. Avec des Elus de Vivre à Treillières à leur côté, comme ils l'ont été en 2016, pour les écouter et porter le débat auprès de la majorité actuelle, quelles que soient les difficultés.

Mais on le sait, cela ne sera pas facile. En effet, souvenons-nous des engagements de notre maire et de son équipe : « concertation et communication comme piliers de l'action municipale », engagement d'une « consultation de la population à chaque grand projet », et notamment « par référendum ». L'année 2016 nous a montré que la majorité municipale à Treillières et ses représentants à la communauté de communes décidaient de tout, sans concertation et sans information préalable de la population !

Deux exemples récents :

- le Super U : après avoir été annoncé en 2014 comme « Une chance pour les Treilliérais : le déménagement du Super U permettra la création de 50 emplois sur le nord du pôle structurant. Y renoncer serait irresponsable ! », Mr Royer annonce en fin de conseil municipal de décembre 2016 que « Super U ne déménagera pas », osant même ajouter qu'il en était « très content, n'ayant jamais été pour son déménagement »,
- les élus de la communauté de communes ont décidé le 14 décembre dernier de modifier la collecte des déchets ; à aucun moment, la municipalité de Treillières n'en a consulté ni même informé les habitants. Seule la « réunion publique » organisée par Vivre à Treillières et ses 6 élus le 13 décembre a permis aux Treilliérais d'en débattre collectivement et de donner leur point de vue !

On nous demande régulièrement nos différences avec la majorité. La place de votre concertation, de votre consultation et de votre participation à la vie communale, cela en est une. En 2017, nous comptons assurer pleinement notre rôle d'opposition constructive, avec vous !

Les conseillers municipaux du groupe "Vivre à Treillières" : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

[www.vivreatreillieres.com](http://www.vivreatreillieres.com), [vat@vivreatreillieres.com](mailto:vat@vivreatreillieres.com),

twitter : @Info\_VAT

**PERMANENCES**

**Le CLIC**

Informations pour les personnes âgées  
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil), Tél. 02 28 02 25 45

**La psychologue de l'école des parents**

Espace social enfance, de 15h à 18h, sur RDV au 02 40 16 72 33

**Michel Ménard, député de Loire-Atlantique**

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens les 26 février, 20 mars et 24 avril. Sur RDV au 02 40 68 70 04

**Élisa Drion et Erwan Bouvais, conseillers départementaux.**

Disponibilité pour rencontrer les concitoyens, sur RDV au 02 40 99 09 40

**Le conciliateur de justice**

**François Logodin**, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

**ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS**

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraise. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

**CCAS DE TREILLIÈRES**

Tél. 02 40 94 52 42

**SERVICES DE GARDE**

Médecins : le 15  
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

**LE MARCHÉ**

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h, place de la Liberté à Treillières

**POLICE MUNICIPALE**

6 place de l'église  
Ouverture du **lundi au jeudi** de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15  
Le **vendredi** de 9h à 12h15 et de 14h à 16h15.  
(Boîte aux lettres à la porte de l'accueil)  
Contact :  
police.municipale@treillieres.fr  
Tél. 02 40 26 83 89

**GENDARMERIE**

de La Chapelle-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 07 01

**DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES**

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h  
Mardi et jeudi : 14h à 18h ; samedi : 9h à 18h  
Tél. 02 51 12 10 42  
Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

**À NOTER**

Le Cabinet d'avocats Harold a déménagé depuis le 1<sup>er</sup> janvier à Villa Athéna située au 49 rue de la Mairie. Coordonnées téléphoniques : 02 51 72 40 48 et 02 51 77 01 99

**2017, ANNÉE ÉLECTORALE**

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril et le second tour le dimanche 7 mai. Les élections législatives sont quant à elles prévues les dimanches 11 et 18 juin prochains : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



**UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE**

Tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte électorale entre le 15 mars et le 15 avril 2017 (y compris pour les administrés ayant effectués leur inscription en 2016). A réception et pour éviter toute confusion au bureau de vote, il est conseillé de détruire l'éventuelle ancienne carte.

**A noter :** une cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes treilliérains est prévue le samedi 18 mars à 11h, en mairie.



**MINEURS : SORTIE DU TERRITOIRE ENCADRÉE**

Depuis le 15 janvier dernier, l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa N°15646\*01) qui peut être téléchargé sur le site servicepublic.fr ou à disposition à l'accueil de la mairie. Elle est à signer par un seul titulaire de l'autorité parentale et doit être accompagnée d'une copie de la carte d'identité ou du passeport de son signataire. Le mineur devra avoir obligatoirement l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national.

**Contact : service des formalités administratives, tél. 02 40 94 55 81 ou etatcivil@treillieres.fr**



**NOUVEAUTÉ POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ**

À compter du 27 février, les demandes de cartes nationales d'identité seront traitées selon les mêmes modalités que celles en vigueur pour les passeports biométriques. La mairie de Treillières est équipée du dispositif informatique de recueil des titres permettant d'effectuer les demandes, au même titre que 2 100 mairies en France. C'est pourquoi les demandes de CNI se feront sur rendez-vous uniquement. Pas de changement sur la forme de la CNI ni sur sa durée de validité, à savoir 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

**Pour tous renseignements ou rendez-vous : service état civil, tél. 02 40 94 64 16 ou par mail etatcivil@treillieres.fr**

## FEVRIER

**Lundi 20 - 18h****Trouver son job d'été**

Parce que ce n'est pas si simple de trouver un job quand on est jeune, la Maison de l'emploi et de la formation d'Erdre & Gesvres se mobilise pour t'aider à décrocher ton job d'été.

Réunion d'information est organisée le lundi 20 février à la Maison de l'emploi et de la formation à Grandchamp-des-Fontaines : 1, rue des Cèdres, tél. 02 51 12 10 94

## MARS

**6 dates en mars****La Cavale revient sur les planches**

Après le succès de son *Trafic de contes*, l'an dernier, spectacle de sketches sur le thème du conte, la troupe s'attaque cette année à une pièce d'Olivier Jollivet, jeune auteur angevin récemment édité. Un petit résumé de la pièce intitulée *Une fleur sur les ruines* : mai 1944, Angers. Ils sont voisins de palier, ils se détestent... Mais, après le bombardement de la ville, ils se retrouvent bloqués sur le palier de leur immeuble. Coupés du monde extérieur, ils vont devoir laisser tomber les cloisons et montrer leurs failles, et enfin apprendre à vivre ensemble.

En mars, espace Simone-de-Beauvoir, les samedis 11, 18 et 25 à 20h45, les vendredis 24 et 31 à 20h45, et le dimanche 19 à 15h30. 7€ (réduit, 4€). Réservation au 06 84 10 12 71 ou sur le site <http://lacavale.webnode.fr>

**Dimanche 12 - 8h****Audax 25 km**

Organisé par Marche vive  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Dimanche 12 - 13h30****Randonnée à Aigrefeuille-sur-Maine**

Organisée par le Groupe randonnée nature. RDV 13h30 Place de la Liberté à Treillières ou à 14h15 parking des Tanneries (derrière l'église) à Aigrefeuille-sur-Maine

**Lundi 13 - 19h****Conseil municipal**

salle du conseil, en mairie

**Samedi 18 - 11h****Cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes majeurs Treilliérais**

salle du conseil, en mairie

**Mercredi 22 - 10h à 17h****Championnats académie UNSS de football**

Organisés par l'UNSS  
Stade de la Rinais

**Lundi 27 - 18h30 à 20h30****Représentation théâtrale**

Organisée par l'école Joseph-Fraud  
Espace Simone-de-Beauvoir

## AVRIL

**Samedi 1<sup>er</sup> avril - journée****Audition acoustique**

Organisée par Treillières musique  
Espace Simone-de-Beauvoir  
Entrée libre et gratuite

**Dimanche 2 avril - 14h30****Concert Jazz New-Orléans**

Organisé par l'association Les enfants de Tsiro. Événement au bénéfice des Enfants à Madagascar.  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Dimanche 2 avril - 16h****Concert Les mélodies du printemps**

Organisé par la chorale de Treillières  
À l'église de Treillières

**Lundi 3 - 19h****Conseil municipal**

salle du conseil, en mairie

**Du 3 au 17 - après-midi****Un accueil spécial Job d'été**

À la Maison de l'emploi et de la formation de Grandchamp-des-Fontaines, un chargé d'info répondra aux questions des personnes en recherche d'emploi, les guidera dans leurs recherches et les mettra en relation avec des offres d'emploi. Possibilité également de faire relire et corriger son CV et sa lettre de motivation. Tous les après-midi du 3 au 17 avril. Infos au 02 51 12 10 94 et sur le site [www.jobete-erdre-et-gesvres.com](http://www.jobete-erdre-et-gesvres.com)

**Mardi 4 - soirée****Représentation théâtrale**

Organisée par l'école Alexandre-Vincent  
Espace Simone-de-Beauvoir

**Jedi 6 - 19h****Réunion publique sur l'aménagement**

Le Projet d'aménagement et de développement durable est un document exprimant les objectifs et actions d'une intercommunalité en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme, à l'horizon de 10 à 20 ans. Il répond au principe de développement durable. Une réunion publique pour informer les habitants sur ce projet, à l'échelle de la CCEG. À Sucé-sur-Erdre, salle de la Papinière. Egalement le 3 avril à Vigneux-de-Bretagne et le 5 à Casson.

**Vendredi 7, 20h30****Diaporama sur la Chine**

Organisé par Gérard Briant  
Espace Simone-de-Beauvoir